

**Kant, Critique de la faculté de juger, AK V, 212-213 (tr. Th. Arnaud).**

Eu égard à l'agréable (*Angenehmen*), chacun se résigne à ce que son jugement, qu'il fonde sur un sentiment personnel et au travers duquel il dit d'un objet qu'il lui plaît, se restreigne en outre à sa personne. Par suite admet-il volontiers que, quand il dit : « Le vin des Canaries est agréable », quelqu'un d'autre améliore son expression et lui rappelle qu'il devrait dire : « Il *m'*est agréable » ; et ainsi en est-il non seulement pour le goût de la langue, du palais et du gosier, mais aussi pour ce qui peut être agréable pour les yeux et les oreilles de chacun. Pour l'un, la couleur violette est douce et aimable ; pour l'autre, morte et éteinte. Un tel aime le son des instruments à vent, tel autre celui des instruments à cordes. Disputer à ce sujet pour reprocher au jugement d'autrui, quand il diffère du nôtre, d'être d'erroné tout comme s'il s'opposait à lui logiquement, ce serait folie ; car ce qui vaut à l'égard de l'agréable, c'est le principe : chacun *a son propre goût* (dans les sens).

Avec le beau, il en va tout autrement. Il serait (précisément à l'inverse) ridicule que quelqu'un qui imaginerait quelque chose à son goût pensât à s'en justifier en déclarant : cet objet (l'édifice que nous voyons, le vêtement que porte celui-ci, le concert que nous entendons, le poème soumis à notre appréciation) est beau *pour moi*. Car il ne doit pas le nommer *beau* s'il ne plaît qu'à lui. De multiples choses peuvent avoir pour lui du charme et de l'agrément (*Annehmlichkeit*) mais personne ne s'en soucie ; mais quand il dit d'une chose qu'elle est belle, il requiert des autres la même satisfaction : il ne juge pas simplement pour lui, mais pour chacun, et parle alors de la beauté comme si elle était une propriété des choses. Il dit par conséquent : la *chose* est belle, et ce n'est pas parce qu'il aurait maintes fois trouvé les autres en accord avec lui sur son jugement de satisfaction qu'il compte sur leur accord, mais c'est parce qu'il *l'exige* d'eux. Il les blâme s'ils jugent autrement et il leur dénie le goût, qu'ils devraient pourtant posséder et ainsi ne peut-on pas dire que chacun a son goût particulier. Cela reviendrait à dire que le goût n'existe pas, autrement dit que nul jugement esthétique n'existe qui pourrait légitimement prétendre à l'assentiment de chacun.